



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 18 février 2020**

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens.	Mme Sophie Doucet, membre parent
Mme Sandra Carter membre ens.	Mme Lisa-Marie Lyman, membre parent
Mme Annie Tessier, membre ens.	Mme Evelyne Thibeault, membre parent
Mme Émilie Lapointe, membre ens.	Mme Rosemarie Thibault, membre parent
Mme Marie-Claude Joly, membre prof.	M. Patrice Labrèche, membre parent
Mme Céline Réhel, membre parent	

M. Stéphane Maleau - directeur	Mme Caroline Lavictoire, directrice adj.
--------------------------------	--

Absents : Mme Véronique Payant – membre SDG

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doucet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Proposition No.01 (2020-02-18)	Appuyée par Mme Lyman
Proposée par Mme Tessier	Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2019

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre tel quel avec la correction de quelques coquilles.

Proposition No.02 (2020-02-18)	Appuyée par Mme Thibault
Proposée par Mme St-Jean	Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 12 décembre 2020

M. Maleau présente les suivis suivants :

Éducation à la sexualité : Les cours ont débuté en 5^e année avec une intervenante (les parents de 5^e année ont été informés). Les parents des élèves des autres niveaux seront informés au retour de la relâche. Les enseignantes ont identifié les sujets pour lesquels une ressource extérieure serait requise et leurs besoins de formation. À notre demande, une formation sera offerte par la commission scolaire et plusieurs enseignantes de l'école vont y participer. M. Maleau continue activement ses recherches pour trouver une ressource externe (sexologue, infirmière, 1h par classe).

Photos scolaires : À la demande du CÉ, nous avons renouvelé le contrat avec Photomania. La date prévue est le 18 novembre. Par contre, M. Maleau a demandé d'être sur une liste pour pouvoir avoir la date plus tôt.

Tous les autres suivis font l'objet d'un point à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

5. Parole au public

Mère de Rohan Cormier - 901

Projet à proposer : ateliers sans frais sur l'éducation émotionnelle (reconnaître ses émotions), une fois par semaine dans les classes, pour les 5 ans ½ et plus (adapté), activités ludiques, apprendre à penser avant d'agir.

6. Présentation de Mme Bolduc (projet saines habitudes)

Madame Andrée-Ann Bolduc, enseignante d'éducation physique, vient présenter son projet de maîtrise qui sera fait en partenariat avec nos élèves.

Le projet consiste à faire vivre au sein des élèves de 6^e année la compétence d'adopter un mode de vie sain et actif, par le biais de l'action et de l'alimentation. Avec la collaboration de partenaires sociaux, des ateliers préventifs seront vécus avec les élèves (31 mars : producteurs locaux).

7. Révision budgétaire 2019-2020

Monsieur Maleau explique qu'en novembre, nous avons procédé à la révision budgétaire pour l'année 2019-2020. Nous avons donc modifié la prévision budgétaire qui a été faite par l'ancienne direction et adoptée au conseil d'établissement de juin 2019 en fonction des vrais portraits de la clientèle de l'école, du service de garde ainsi qu'une meilleure prévision des dépenses (notamment des salaires des employés). M. Maleau explique que la majorité des montants sont similaires, à l'exception de ceux-ci :

Revenus

- Hausse des revenus de location de salle
- Hausse de la contribution du service de garde aux frais de gestion (surplus du service de garde) expliquée en grande partie par la différence de salaire de la nouvelle technicienne par rapport à l'ancienne ainsi que la hausse des enfants réguliers.

Dépenses

- Services professionnels (déficit des mesures – embauche du personnel)
- Services corporatifs (60\$ par employé, téléphonie, walkie-talkie)
- Biens meubles (il s'agit d'un montant de réserve que la direction pourra réaffecter ailleurs au besoin)

Mesures

Toutes les mesures sont budgétées pour les dépenser au complet. On privilégie l'utilisation des non reportables en premier, puisque les sommes non dépensées dans les mesures reportables restent à l'établissement. On voit que la grande majorité des mesures où les salaires sont pris sont utilisées à 40%, ce qui correspond au nombre de jours de l'année travaillés à ce moment. Certaines mesures sont encore très basses, parce que des achats massifs sont prévus (ex : livres de bibliothèque, sorties scolaires, etc.)

Service de garde

Considérant des revenus anticipés de 38 000\$ de plus, nous devons nous assurer que les besoins du service de garde sont bien comblés avant de transférer plus d'argent à l'école. Voici ce qui est prévu en ajout à ce qui avait été budgété au départ :

- 1- Hausse du budget d'achat de matériel
- 2- Ajout d'une éducatrice au dîner (volant)
- 3- Ajout d'une éducatrice le matin
- 4- Installation d'un système de puce pour éviter les portes déverrouillées par le service de garde (enjeu de sécurité)... possibilité d'éventuellement en avoir pour les parents des élèves du SDG (mais pas cette année).
- 5- Afin de diminuer l'attente des parents au service de garde, nous regardons l'implantation du système Hop Hop (service où les parents, via leur téléphone intelligent, mentionnent leur arrivée à l'avance, ce qui permettra au service de garde de préparer l'enfant en avance).
- 6- Argent réservé pour des activités spéciales (ex : fondue au chocolat pour St-Valentin)

Révision des lignes avec beaucoup d'écarts (sdg, hop hop, système de puces)

Aucune question.

Il est proposé d'adopter la révision budgétaire telle que présentée.

Proposition No.03 (2020-02-18)
Proposée par M. Labrèche

Appuyée par Mme Réhel
Adoptée à l'unanimité

8. Projet éducatif 2019-2020 (ERO)

Monsieur Maleau rappelle les 3 valeurs qui soutiennent notre projet :

- Entraide
- Respect
- Ouverture d'esprit

Il précise également que l'équipe-école a choisi de prioriser les deux

objectifs suivants :

- Valoriser les bons comportements et les réussites des élèves
- Améliorer les habiletés sociales chez nos élèves

Depuis décembre, voici les actions qui ont été mises en place :

- Tournée des directions pour présenter le projet ERO à l'ensemble des élèves (définition de l'entraide, le respect et l'ouverture d'esprit ainsi que l'impact des bons gestes dans le quotidien de l'école).
- Mise en projet des élèves pour contribuer au mouvement ERO
 - o 402 : Médiateurs sur la cour des petits
 - o 602 : Fabrication de jeux de société
 - o 601 et 393/493 : Chanson et danse sur ERO
 - o 5^e années : Activités mensuelles en lien avec ERO
 - o 301 : Murale
- Ateliers VIP (violence, intimidation, prévention) ainsi que préparation des ateliers de gestion des émotions/habiletés sociales.

Le projet éducatif est au cœur de l'école. Il y aura un suivi de l'évolution d'un CE à l'autre.

Commentaires : il est soulevé qu'il est difficile pour les élèves de se procurer quelque chose à 10 \$ chez Archambault. Y a-t-il d'autres endroits plus accessibles? L'objectif du certificat au Archambault est de diriger les élèves vers une librairie. Ce commentaire sera considéré.

9. Consultation sur la politique des commandites de la CSD

Le secrétariat général a tenu à baliser les dons, les campagnes de financement et les commandites entre des compagnies et les écoles afin d'éviter les conflits d'intérêts et respecter les lois (entre autres sur la publicité aux enfants).

Il faut faire la distinction entre un don et une commandite.

Don : Quelqu'un nous fait un don en argent ou en biens sans rien attendre en retour. Les dons doivent être approuvés par le CÉ et les biens de valeurs doivent également recevoir l'approbation de la direction générale.

Commandite : Lorsqu'un individu ou une compagnie nous donne de l'argent ou des biens en échange d'une forme de reconnaissance.

M. Maleau explique que la politique encadre surtout les formes de reconnaissance :

- La publicité ne doit pas directement cibler les enfants (ex : récompense aux enfants)
- La publicité doit être temporaire au moment de l'événement (pas d'affichage permanent)
- La publicité doit être compatible avec la mission de l'école.
- Il doit y avoir un protocole d'entente entre le commanditaire et l'école.

Le secrétariat général de la commission scolaire souhaite recueillir les commentaires à ce sujet.

10. Service de garde – Sondage semaine de relâche

Mme Payant étant absente, M. Maleau explique que le sondage a été envoyé à l'ensemble des parents. Les règles du service de garde qui ont été adoptées par le CÉ de l'année dernière définissent le nombre d'enfants minimum afin d'ouvrir lors d'une journée hors calendrier, qui est de 40 enfants.

Pour aucune des journées nous avons atteint, ni même passé près d'atteindre le nombre de 40. Ainsi, le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche.

11- Campagne de financement

M. Maleau explique que nous en sommes à une deuxième année d'un contrat de 2 ans avec la compagnie Humeur pour notre campagne de financement. Par le passé, une vente de tablette de chocolat était faite au printemps. Nous avons sondé le personnel de l'école à savoir à quoi les sommes recueillies cette année pourront être dédiées.

Considérant que le projet de cour d'école est toujours en développement.

Considérant que le par le passé, des sommes étaient recueillies afin de diminuer le coût d'une sortie de fin d'année pour les élèves.

Il est proposé d'aller de l'avant avec la campagne de financement et que les sommes recueillies soient utilisées pour offrir un rabais aux parents sur une sortie de fin d'année ainsi que bonifier notre fond à destination spéciale pour le projet de cour d'école.

Proposition No.04 (2020-02-18)
Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Thibeault
Adoptée à l'unanimité

12. Autorisation de sorties par le CÉ

Quatre sorties ont été approuvées par courriel :

11-12 février AM: Pièce de théâtre à la Maison de la culture pour les groupes 401-402 et 393-493. Les élèves y vont à pied. Gratuit avec la mesure sortie culturelles.

28 février PM : Salon du livre pour les élèves du 3^e cycle. Transport en autobus avec parents bénévoles. Gratuit avec la mesure des sorties culturelles.

18 février AM : Art-Images à la maison de la culture pour les groupes 393-493 et 601. Les élèves y vont à pied. Gratuit.

11 mars journée : Domaine de l'Ange Gardien pour les groupes 901-941-942. Transport en autobus. Gratuit avec les mesures *À l'école on bouge* et *École inspirante*

Il est proposé d'autoriser en bloc les sorties scolaires suivantes :

21 et 23 avril AM : Art-Images à la maison de la culture pour les élèves du premier cycle et le groupe 901. Transport en autobus. Gratuit avec la mesure des sorties culturelles.

5 mai AM : Art-Images à la maison de la culture pour les élèves des groupes 393-493. Les élèves marcheront. Gratuit.

16 juin AM : Art-Images à la maison de la culture pour les élèves du groupe 402. Les élèves y vont à pied. Gratuit.

Proposition No.04 (2020-02-18)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme Thibault
Adoptée à l'unanimité

13. Mots

13.1 de la présidente :

Mme Doucet souhaite bonne semaine de relâche aux parents avec leurs enfants ainsi qu'aux membres du personnel.

13.2 des enseignants :

Les enseignantes remercient les membres de l'OPP pour la belle surprise lors de la semaine des enseignants. Mme St-Jean mentionne que depuis qu'elle est à l'école La Source, c'est la première fois que les parents s'investissent autant et que ça fait chaud au cœur.

13.3 de la responsable du service de garde :

Madame Payant est absente.

13.4 de la représentante au comité de parents :

Madame Réhel mentionne une information sur un cours gratuit sur le TDAH dispensé par l'université de Laval. Monsieur Maleau demande à Mme Réhel de nous envoyer les liens pour que nous le partagions aux parents ainsi qu'aux membres du personnel.

13.5 du commissaire :

Monsieur Sylvestre est absent. Monsieur Maleau indique que depuis l'adoption du projet de loi 40, le rôle de commissaire n'est plus en fonction. Toutefois, par souci de remercier M. Sylvestre pour ses nombreuses années d'implication, le commissaire continuera d'être invité au conseil d'établissement de l'école La Source.

13.6 de la représentante de l'OPP :

Mme Lyman indique que 2 nouveaux membres ont été recrutés. La danse de la St-Valentin fut une belle réussite. Il y a eu 143 élèves.

13.7 de la direction adjointe :

Mme Lavictoire souligne la semaine des enseignants et l'activité réalisée par les membres de l'OPP. Ce fût une belle reconnaissance et très appréciée de tous.

13.8 de la direction

M. Maleau veut également remercier les bénévoles de l'OPP pour tout le travail effectué lors de la semaine des enseignants, ainsi que la danse de la St-Valentin.

Il souligne également le travail de l'ensemble des membres du personnel de l'école. Nous sommes témoins au quotidien du dévouement que les membres ont envers les élèves, et ce, autant au service de garde qu'à l'école. Nous voyons des intervenants de l'école, du service de garde se concerter pour permettre à des élèves de cheminer. M. Maleau indique qu'il y a beaucoup de brassage de structures en ce moment, et, également, le renouvellement des conventions collectives, mais qu'il est certain que le personnel aura toujours à cœur le dévouement.

Cette semaine, c'est également la semaine de la persévérance scolaire. Les élèves seront sensibilisés à ce qu'est la persévérance scolaire. Le porte-parole pour cette année est Laurent Duvernay-Tardif.

14. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mardi 24 mars 2020 à 18 h 30.

15. Varia

Aucun varia

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h45.

Proposition No.6 (2020-02-18)
Proposée par Mme Lapointe

Appuyée par Mme Réhel
Approuvée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur